

d'hébergement « Loryhan »

Centre d'hébergement « Loryhan »

Rue de Châteaumont, 50

6833 BOTASSART S/SEMOIS

LOCATION

Réservation : Cynthia et Thierry VANDEPLAS

Rue de Châteaumont, 50

6833 BOTASSART

080 / 68 56 19 – 0496 / 53 94 81

Gestion : Sam PROTIN : 061 / 46 82 96 – 0496 / 13 73 71

Joëlle NOSSENT : 0496 / 03 24 56

Jacques DEVOS : 0495 / 66 34 51

Règlement d'ordre intérieur (R.O.I) du gîte

Bienvenue et bon séjour au gîte « Loryhan » à Botassart !

Ce petit guide est conçu pour vous garantir une approche plus simple du bâtiment et une meilleure connaissance des us et coutumes en vigueur chez nous.

Clés ?

Dès votre arrivée, vous recevrez un jeu de clés comprenant :

- 1 clé de la porte d'entrée (entrée et sortie principales) - niveau 0
- 1 clé de deuxième sortie (sortie de secours) - niveau 1
- 1 clé de sortie côté arrière, à hauteur des caves - niveau 0

- nos numéros de téléphone auxquels on peut également nous joindre, en cas d'urgence.
La réception GSM est faible dans le bâtiment, et même devant le gîte, mais on capte du côté rue, et à l'arrière du bâtiment
- le registre de sécurité (petite farde rouge)
1 clé de sortie côté arrière, à hauteur des caves - niveau 0
- le mode de fonctionnement du bâtiment (R.O.I.), comprenant ces conseils locatifs, les consignes de sécurité (mode d'emploi centrale de détection,...), les modes d'emploi des différents appareils électro et ménagers à votre disposition.

Cuisine ?

Sur place, vous trouverez tout le nécessaire pour cuisiner, de la casserole au mixer, en passant par la friteuse, le four à air pulsé, le frigo, le congélateur,

le lave-vaisselle, un percolateur, une bouilloire électrique, ...

N'oubliez cependant pas de prévoir :

- **essuies de vaisselle**
- **produits ménagers**

Nous mettons à votre disposition un frigo et surgélateur

Attention, l'eau chaude est vraiment chaude... Ne vous brûlez pas !

L'eau est d'ailleurs très chaude dans toute la maison.

Méfiance lorsque vous prenez votre douche !

Les poubelles ?

Attention, vous passez un séjour dans une des communes pilotes de la province du Luxembourg !
Aussi, le tri sélectif est de rigueur et demande **une volonté de le communiquer à tous les utilisateurs** .

Merci de déposer vos poubelles fermées, dans le container gris, à l'avant du bâtiment.

Déposés hors du bac, ils feront le délice des chats du quartier qui ne se gêneront de les déchiqueter pendant votre absence.

- Utilisez des boîtes en carton pour vous permettre d'effectuer un tri sans sortir à chaque fois à l'extérieur. Chaque boîte aura un usage particulier :
 - ° un carton à conserves, cannettes,... (métaux)
 - ° un carton à verre (pas de porcelaine !)
 - ° un carton à berlingots (tétra- pack)
 - ° un carton à bouteilles plastiques (sans les capuchons ou les bouchons !)
 - ° un carton à papiers et cartons

En fin de séjour, vous devrez évacuez tous les boîtes en carton avec vos déchets triés vers le parc à conteneurs (ouvert chaque jour, sauf dimanche, de 13 à 18 h) ou les déposer à côté des machines à laver (lorsque le parc à conteneurs est fermé)

Casse ?

Une liste précisant le tarif de la casse est affichée dans la cuisine.

Le montant de la casse sera ajouté à vos charges et déduit du montant de la garantie.

Charges ?

Suivant la saison, vous payerez un montant allant de 25 à 50 € par jour, en moyenne.

(Cette estimation vous est donnée à titre d'information, mais ne nous engage en rien...)

Un relevé des index, servant au calcul des charges, est effectué avec vous dès votre arrivée.

Le tableau électrique est bi-horaire ; le chauffage et l'eau chaude sont alimentés par une chaudière au mazout. La cuisinière fonctionne au gaz et à l'électricité.

Matériel ?

Lorsque vous en faites la demande, il est possible de mettre à votre disposition

- une TV et magnétoscope
- tableau blanc
- cartes promenades...

Cependant, ces appareils, habituellement sous clé, sont mis à votre disposition sous la responsabilité d'une seule personne qui s'en portera garant, quoiqu'il arrive...

Salle à manger ?

Elle contient des places assises pour environ 50 personnes, dans sa configuration de base.

Cette capacité peut être augmentée jusque 60 personnes assises maximum.

Des tables et des chaises vous attendent dans la salle de jeux, en cas de besoin.

Nous insistons cependant pour que **le bâtiment soit rendu à la sortie dans sa configuration de base** (tel que vous l'aurez reçu).

En cas de forte pluie, vous pouvez faire entrer et faire sortir les gens par l'entrée côté cave, ce qui permet de garder la propreté et la chaleur. Des portemanteaux sont mis à votre disposition à l'entrée.

Chambres ?

Les chambres sont toutes équipées de lits, avec oreiller, housse de matelas, couverture.

Vous devez obligatoirement recouvrir le matelas d'un drap housse personnel et l'oreiller d'une taie.

Chaque chambre comporte également des étagères ou armoires, chevets, lampes de chevet.

Elles peuvent accueillir de 2 à 8 personnes. Deux toilettes sont présentes à l'étage.

Le fait de déplacer du mobilier se fera aussi sous votre entière responsabilité

Sanitaires ?

Deux blocs sanitaire de 4 douches individuelles et de 2 douches individuelles

vous attendent au sous-sol. Un bloc de 3 toilettes y est attenant.

De plus, d'autres douches vous attendent aux étages.

Extérieur ?

Un barbecue et un endroit feu de camp sont à votre disposition à l'arrière du bâtiment

L'accès au parking ne se fait en aucun cas par la pelouse !

Et bien entendu, personne ne peut se parquer sur cette pelouse.

Cependant, deux aires de parking, une devant le bâtiment et une autre à l'arrière vous sont réservées.

La pelouse vous est accessible, ainsi que les tables de jardin, sauf en cas de pluie ou si l'herbe est mouillée, ceci afin de ne pas abîmer inutilement cette pelouse.

Des personnes occupent une partie du bâtiment (maison blanche). Un passage à l'arrière leur est réservé !

Courses ?

Au village, vous trouverez deux restaurants .

Pour tout le reste, d'autres possibilités :

- Senseruth, à 5 km : boulangerie, ALDI, GB CONTACT, LIDL, HUBO,...
fleuriste, pharmacien, frieterie, médecin,...
- BOUILLON, à 7 km : COLRUYT, I,...et tout le reste, car c'est une ville !
- PALISEUL : à 10 km : gare, librairie, boissellerie,...
- LIBRAMONT à 20 km : c'est aussi une ville (hôpital)

Quelques adresses utiles :

- Médecins : - **Kernkamp Alain-Thierry, Quai du Rempart, 12**
6830 Bouillon - 061 / 46 69 78
 - Lejeune Philippe, Rue de la Maladrerie, 34
6830 Bouillon - 061 / 46 77 24
- **Hôpital le plus proche** : Centre Hospitalier de l'Ardenne, **Avenue d'Houffalize 35**
6800 Libramont-Chevigny - 061 / 23 81 11
- Pharmacie à Bouillon : Pharmacie Hermans, 6831 Noirefontaine - 061 / 23 81 11

Promenades ?

De superbes balades vous attendent...Demandez les cartes ou les directions.

Bottes conseillées. Bois et carrière à 800 m. Rester dans les chemins.

Sécurité ?

Le bâtiment est entièrement sécurisé et a reçu l'agrément de la commune et des pompiers.

Dans chaque pièce, il y a un détecteur de fumée.

Il est FORMELLEMENT INTERDIT de fumer dans le bâtiment !

Dans la cuisine, il y a une couverture anti-feu (graisses de friture) et un extincteur à CO2 (mousse).

Dans les autres pièces, des extincteurs sont en place et leur présence est signalée par des logos.

Attention de ne pas jouer ou laisser jouer des enfants avec ces extincteurs.

Tout déclenchement accidentel coûterait la remise en état de l'extincteur : 175 € !

En cas de panne de courant, un circuit de secours vous assurera l'éclairage aux endroits stratégiques.

Le tableau principal des plombs est situé en sous-sol et le tableau secondaire chez le propriétaire.
Une clé d'accès en cas de nécessité vous est confiée.

Une sirène d'alerte incendie peut être déclenché par le responsable du groupe, en enfonçant les boutons-poussoirs. Elle signifie : **évacuation immédiate du bâtiment**.

En cas d'évacuation, en règle générale, il suffit de suivre les pictos de sortie pour se retrouver dehors en toute sécurité. Trois sorties sont possibles, suivant l'endroit où l'on se trouve.

- la porte d'entrée (sortie principale)
- la porte de sortie côté cave (sortie de secours)
- la porte de la verrière arrière (sortie de secours)

Cela nécessite cependant que ces portes soient ouvertes ou que le responsable du groupe envoie quelqu'un les ouvrir. Attention à toujours garder les clés à portée de main.

Des conseils de sécurité sont joints à ce feuillet.

Nettoyage ?

Deux possibilités s'ouvrent à vous :

- 1) vous optez pour le forfait nettoyage : **45 € (nous devons être prévenus à l'avance)**
- 2) vous nettoyez par vous-même.

Dans les deux cas, nous vous demandons de nous rendre le bâtiment dans l'état dans lequel vous l'avez reçu (mobilier à sa place) et de suivre ces quelques recommandations :

- un oreiller par lit
- toutes les pièces doivent être rangées et balayées
- poubelles des chambres vidées
- poubelles de la cuisine triées et déposées au parc à conteneur (MENUCHENET)
- éviers, douches et toilettes nettoyés
- vaisselle faite et rangée
- frigo, cuisinière et four propres (NE JAMAIS DEBRANCHER !!)
- lampes, appareils électriques et chauffages éteints
- clés rassemblées sur la table de la cuisine
- merci de veiller à ramasser les papiers à l'extérieur

Si vous optez pour le forfait nettoyage, nous nous occuperons du nettoyage à l'eau et du nettoyage des sanitaires

Bon séjour !

et merci de gérer ce gîte en bon père de famille.

Cynthia etThierry VANDEPLAS

Consignes de sécurité :

1) comment prévenir l'incendie ?

1. ne fumez pas au lit et ne jetez pas de mégots de cigarettes dans la corbeille à papiers ou par la fenêtre.
2. ne touchez pas à l'installation électrique en vue de l'adapter ou de la modifier sans autorisation du propriétaire.
3. n'utilisez pas d'objets ou de liquides susceptibles de provoquer un incendie.
4. ne cuisinez pas dans les chambres au moyen d'appareils d'appoint.
5. procédez à une reconnaissance des chemins d'évacuation à proximité de votre chambre.
6. ne séchez pas de linge sur les appareils de chauffage.

2) que faire en cas d'incendie ?

1. en cas d'incendie, vous serez alertés par le déclenchement de la sirène d'alarme.
2. si vous découvrez un incendie ou une émission de fumée, vous devez immédiatement prévenir le responsable.
3. le responsable du groupe doit être entraîné à combattre l'incendie, à diriger l'évacuation des autres personnes et à veiller à la sécurité de tous, en attendant l'arrivée des secours.
4. évacuez votre chambre, fermez la porte et rendez-vous par le chemin le plus court vers la sortie ou la sortie de secours.
5. suivez les consignes du responsable et du propriétaire du bâtiment.
6. afin de préserver vos voies respiratoires, gardez un linge ou un drap mouillé devant le nez et la bouche.
7. évitez les couloirs enfumés et rendez-vous vers la sortie ou la sortie de secours. Les sorties de secours et les cages d'escaliers sont clairement balisées et éclairées, même lorsque l'éclairage normal fait défaut.
8. groupez-vous devant le bâtiment en respectant une distance de sécurité.

**en tout état de choses, gardez votre calme
et... ne succombez pas à la panique !!**